

# Les communes flamandes devront de plus en plus collaborer

**Demier 11 juillet** avant les élections communales en Flandre : certaines communes vont fusionner, et toutes devront collaborer, explique Mieck Vos.

● **Philippe LERUTH**

**P**our un certain nombre de bourgmestres flamands, ce 11 juillet sera le dernier : l'an prochain, un certain nombre d'entre eux ne seront plus en fonction pour célébrer la Fête de la Communauté flamande. Notamment dans les quinze communes qui ont décidé de fusionner sur base volontaire, comme le recommande le gouvernement flamand, pour n'en plus former que sept.

L'objectif, à terme, est de n'avoir plus que des entités de quelque 20 000 habitants ; les communes qui ont décidé de fusionner « *aiguillonnées par une réduction de leur dette, auront une taille moyenne de quelque 30 000 habitants* », constate Mieck Vos.

## Traits d'union

L'opération, imposée à toutes les communes belges sauf les dix-neuf communes bruxelloises, il y a quarante-deux ans, avait suscité des résistances arc-boutées sur la défense d'identités locales.

« *L'attachement au local reste fort, mais dans le cas des communes envisagées, on a cherché pour leur dénomination plutôt des éléments d'identification* » note la directrice de

« Dans certains secteurs, des mandats rémunérés doivent être maintenus. »

l'Union des Villes et Communes flamandes.

Lovendegem, Londerzeel, et Waarschot, en Flandre-Orientale ont « *choisi le nom de la Lieve, la rivière qui les traverse toutes trois, pour baptiser leur entité fusionnée : Lievegem* ». Meeuwen et Opglabbeek, en Limbourg, s'uniront sous le nom d'Oudsbergen, « *le nom d'un domaine naturel de dunes, qui fait leur fierté* ». Toujours en Limbourg, Overpelt et Neerpelt ont choisi leur désinence commune : Pelt.

Puurs et Sint-Amand en province d'Anvers, ont joint leurs deux noms « *sans doute parce qu'elles espèrent s'associer une troisième commune dans le futur* ». Kruishoutem et Zingem, en Flandre Orientale, s'uniront sous le nom de Kruizem, « *créé par un écrivain célèbre de la région, Marc Debel* ». Quant à Aalter, son union à Knesselare, beaucoup plus petite est passée par « *le maintien de Knesselare comme commune satellite* ». Et Deinze a imposé son nom à la ville née de sa fusion avec Nevele, en Flandre-Orientale.

## Bassins de vie

Mais la prise en charge de problèmes comme la mobilité – « *les files, en Flandre, débordent largement des périphéries des grandes villes comme Anvers ou Gand, mais se répandent un peu partout* » – ou la lutte contre

le réchauffement climatique, « *qui risque d'imposer, à terme, à toutes les communes de renouveler leur réseau d'égouttage en plaçant des égouts d'un diamètre nettement plus imposant* », ne peuvent plus se régler au niveau purement local, pose Mieck Vos.

À défaut de fusion volontaire, le gouvernement flamand, à moins que ce soit la nécessité, imposera la mise en place de collaborations supracommunales, « *basées sur des bassins de vie. Avec la difficulté que, pour certaines communes, elles se retrouveront associées à une partie de leurs voisines, si on envisage un domaine traité ; et à un autre groupe, si on veut traiter une autre problématique* ».

Dans le même temps, notamment à la suite des événements qui ont affecté certaines intercommunales wallonnes, une cure d'amaigrissement s'est imposée dans les intercommunales flamandes, « *avec une réduction du nombre de mandats rémunérés* ».

Et pourtant, conclut Mieck Vos, « *dans certains secteurs comme l'énergie, ou le traitement des déchets, des mandats rémunérés doivent être maintenus, si on veut que des politiques s'y intéressent. Et des politiques doivent s'y intéresser, pour garder la main face aux techniciens. Et ne pas répéter, par exemple, ce qui s'est passé avec les éoliennes, où les communes ne sont pas associées aux bénéfices générés* ». ■

# La politique n'a plus la cote

**L**a constitution des listes bat son plein dans les communes flamandes, à l'approche du scrutin communal du 14 octobre. « *Et dans beaucoup de communes, on voit apparaître des listes indépendantes, relève Mieck Vos. Peut-être parce que les gens veulent qu'on privilégie la gestion au niveau local. D'ailleurs, les coalitions qui ont bien fonctionné dans certaines communes, et qui ne se sont pas déchirées en querelles politiciennes, semblent bénéficier d'un bel indice de satisfaction* ».

La directrice de l'Union des villes et communes flamandes a même constaté que « *dans un certain nombre de communes, les listes purement politiques peinent à se trouver des candidats* ».

## Les provinces déshabillées

La mandature des futurs élus communaux va par ailleurs se dérouler tout entière dans un contexte institutionnel modifié en Flandre, où les compétences des provinces ont été largement ra-

botées « *mais où les communes veulent plus de clarté* », insiste Mieck Vos.

Tantôt « *partenaires* », tantôt « *chargées de la tutelle* », provinces et tantôt « *superflues* », les provinces trouvent des défenseurs et des accusateurs dans tous les partis.

« *Il y a aussi une tradition historique, liée aux provinces, qu'on ne peut éliminer du jour au lendemain* », conclut la directrice de l'Union des Villes et Communes flamandes. Le débat reste ouvert. ■ **Phi. Le.**

## VITE DIT

**Retraites** La charge des retraites pèse de plus en plus sur les communes flamandes, comme sur l'ensemble des communes du pays. « *Il en est même une où elle représente autant que les dépenses de personnel* », note Mieck Vos. Ce fardeau a notamment pour conséquences, dans bien des communes, que le nombre d'employés statutaires se réduit au profit d'employés contractuels.

**Inondations** En Flandre comme en Wallonie, il se passe rarement un printemps ou un été « *sans averse de grêlons tout à fait inattendue, coulées de boue, etc.* ». Ces phénomènes ne se concentrent plus dans des zones inondables et procèdent du

réchauffement climatique observe Mieck Vos. Ils nécessitent donc une prise en charge globale (cf. ci-dessus).

**Dilemme** Réduire les files sur les routes postule un investissement de la SNCB « *par exemple en parkings à bicyclettes* », ou de la société de bus flamand *De Lijn* : pas évident pour elles. « *Un certain nombre d'habitants privilégient un travail près de chez eux, pour se déplacer à vélo* », note aussi la directrice de l'Union des Villes et Communes flamandes. Mais rester dans des hameaux postule que les communes y investissent dans des services « *plus chers que dans des centres plus urbanisés* ». Pas simple, le dilemme !